

STE. ANNE, PROTECTRICE DES MARINS.

Nous recevons de Rimouski l'excellente notice que voici et que nos lecteurs liront avec un vrai plaisir. Nos meilleurs remerciements à l'auteur de cet écrit.

Dimanche, 23 juillet, des groupes nombreux de fidèles, et des voitures venant de toutes les paroisses environnantes, se dirigeaient vers la Pointe-au-Père. Les pilotes de Rimouski et des alentours s'étaient cotisés pour acheter et offrir à la nouvelle chapelle construite sur un emplacement magnifique une statue capable de favoriser la piété des pèlerins. A cinq heures précises la chapelle était remplie de plus de 600 personnes ; des drapeaux flottaient au vent à l'extérieur de l'édifice, et l'intérieur était décoré aussi bien que possible.

La cérémonie commença par le chant d'un cantique en l'honneur de Ste. Anne, puis M. le Grand Vicaire, placé au pied de la statue qu'il allait bénir, adressa la parole au peuple. Il prit pour texte les paroles de S. Paul aux Corinthiens. Toutes choses sont pour vous, afin que la grâce qui abonde, abonde pour la gloire de Dieu, par le grand nombre de ceux qui lui rendront grâce. (2 Cor. IV. 15). Voici le résumé de cette allocution.

Aucune parole ne s'applique mieux aux circonstances présentes. Une nouvelle solennité réunit les dévots à Ste. Anne. Après l'érection de son temple par le concours généreux d'un grand nombre de fidèles, vient l'offrande d'une magnifique statue pour attester la protection